



Lou Crousen

Bulletin municipal de la commune de Cros

Juin 2016

Le conseil municipal de Cros est enfin au complet. Le 29 mai vous avez confirmé votre volonté de tourner une page en accordant avec plus de 90% votre confiance aux 4 candidates que la majorité du conseil issue des élections de janvier 2016 soutenait.

Donc aujourd'hui avec 10 membres du conseil municipal sur 11, 10 membres solidaires et ayant la même volonté de conduire l'avenir de Cros de façon transparente et dans le seul intérêt général, nous allons poursuivre ce que nous avons engagé au mois de mars à notre prise de fonction.

Il est cependant toujours regrettable que la représentation de Cros à la communauté de communes ne soit pas conforme à la volonté des habitants. Le manque d'informations et d'explications sur les décisions qui s'y prennent sont préjudiciables aux intérêts de la commune.

Même si ça complique notre tâche, cela ne nous empêche pas de travailler pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir.

Un tableau (voir page 3) reprenant les principales affaires dont nous nous sommes occupés depuis mars 2016 vous permettra de suivre l'avancement des actions de la municipalité actuelle.

Bien sûr le domaine de l'eau potable est toujours un point majeur de nos préoccupations. D'abord parce que l'eau est indispensable et qu'elle est de plus en plus rare, mais aussi parce que de lourds investissements ont été réalisés ces dernières années et force est de constater que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des sommes engagées. Puisque à ce jour 4 des 5 dispositifs de traitement mis en place ne fonctionnent toujours pas, et que les solutions pour les rendre opérationnels n'ont pas encore été trouvées. En attendant Didier, notre dévoué employé communal est donc obligé de continuer à traiter l'eau de façon manuelle comme avant.

De plus les interventions nécessaires pour réparer les dysfonctionnements constatés sur l'ensemble des installations coûteront cher au budget communal de l'eau et donc auront nécessairement une répercussion sur le prix du mètre cube consommé et sur le coût de l'abonnement.

Par ailleurs, afin d'assurer l'avenir, nous avons engagé avec les services du Département les pré-études nécessaires à la régénération du réseau le plus ancien de la commune : celui qui du mas de Bourguet dessert la Mazade, le Pouget, l'Eglise de Cros, le Roucan le Crouzet etc. Vous trouverez soit sur le site internet de la commune soit dans les prochains Crousens l'avancement de cette affaire.

Enfin, l'enquête publique nécessaire à l'utilisation des captages du Mas de Bourguet, de la Rouvière et du forage d'Aigue Vive se réalise et nous permettra de venir à bout d'une procédure engagée depuis 2009 avec l'établissement du schéma directeur de l'eau.

L'été est là et avec lui le risque de manque d'eau à la Rouvière. Ce risque subsistera jusqu'à ce que nous ayons raccordé le forage d'Aigue Vive au réservoir de La Rouvière. En attendant je demande à la population desservie d'utiliser l'eau communale avec discernement.

**Le mot
du Maire**



A la demande de certains habitants, nous avons demandé à la communauté de communes de mettre un point de collecte supplémentaire à la Rouvière afin d'éviter des déplacements jusqu'à la Mazade ou à Cévennes pour déposer les ordures ménagères (OM). Mme Gras a bien voulu mettre à la disposition de la commune, et nous l'en remercions, un endroit en bordure de la route sur lequel la communauté de communes a placé les bacs gris et jaunes. deux semaines consécutives début juin le service des OM a tenté de venir ramasser ces bacs. L'impossibilité de faire demi-tour au camion chargé de la collecte au carrefour des Pausas à cause des véhicules garés nous a obligé à suspendre l'expérience. Nous la reprendrons après en avoir discuté avec les habitants de la Rouvière.

Mais c'est l'été, alors laissons les choses trop sérieuses à ceux qui en ont aussi la charge. A Cros les maisons vont se remplir à nouveau, les familles vont se retrouver, l'ensemble du conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons de passer un très bel été et nous espérons vous retrouver lors des manifestations qui se dérouleront tout au long des trois prochains mois et restons à votre disposition.

-----O-----



La mairie de Cros dispose dorénavant d'un conseil municipal complet, à parité homme/femme, représentatif des différents hameaux de la commune. De plus, vos élus rassemblent un large éventail de compétences mises au service des habitants. **Lou Crousén** a donné la parole aux nouvelles élues afin que les habitants puissent mieux les connaître.

Marie-Cécile AUBERT

J'ai 3 enfants.

Mon mari et moi avons quitté la région parisienne, et dégustons la vie à La Rouvière depuis 2000.

Nos 7 petits enfants sont enthousiastes lorsqu'ils peuvent aussi profiter de ce lieu magnifique et convivial.

Educatrice spécialisée, j'ai travaillé essentiellement auprès d'adultes en grande difficulté.

Je participerai aux Commissions emploi/formation, et enfance, et je suis bien sûre attentive à vos suggestions dans ces domaines.

Monique DESHAYES-MONTET

Mariée, 2 enfants et 2 petits-enfants, j'habite le château à Cros depuis 2003.

En pré-retraite, après 37 ans dans le secteur privé (production phytosanitaire) j'ai acquis une solide expérience en informatique et logistique.

Pour ma première expérience d'élue j'ai souhaité être déléguée titulaire à la commission accessibilité, bâtiments et espaces verts du Piemont-Cévenol et suppléante à la Communication.

Fabienne MAJOREL-HUYNH

Mariée, 2 enfants, 2 petits fils.

Originaire de Cros depuis de nombreuses générations.

A la retraite depuis 1 an du secteur bancaire.

Je participerai aux commissions lectures publiques comme titulaire et à emploi/formation comme suppléante.

Apprendre, construire, défendre sera ma mission au service de tous.

Marie-Anne PRINCE ELECTION

Mariée, 3 enfants, 7 petits enfants.

Je vis à la Pieuzelle, berceau de ma famille maternelle après avoir tenu une galerie d'Art à Paris en tant que gemmologue et avoir travaillé dans une bijouterie spécialisée en bijoux anciens rue Saint Honoré.

Lors de ces nouvelles élections j'ai tenu à continuer ma mission qui est essentiellement de promouvoir le côté culturel et artistique pour la commune.

Affaire	Constatation en mars 2016	Décision prise par nouvelle municipalité	Situation au 1 juillet 2016	Coût pour la commune de la remise en état	Observations
Réservoir source du Vidourle	Non fonctionnement et refus de mettre en place des surpresseurs	Négociation d'un nouveau protocole avec bureau d'études conservant un fonctionnement gravitaire et traitement par UV	Nouveau protocole présenté par l'assureur et attente de validation technique par un expert extérieur	Néant sauf énergie pour fonctionnement de la lampe UV	
Réservoir du mas de Bourguet	Conduite d'alimentation de ce réservoir bouchée et donc non remplissage du réservoir depuis le captage	Pose d'une canalisation provisoire entre le captage et le réservoir de Bourguet	Canalisation posée, réservoir plein, pré- étude lancée pour pose canalisation définitive	Réparation provisoire 1 500€ réparation définitive estimée 90 000 €	Pré-étude demandée au service du conseil départemental du Gard
Réservoir du mas de Bourguet	Dispositif de traitement au chlore ne fonctionne pas	Remplacement de la tête émettrice Hors Service	Fonctionnement maintenant normal	280 €	Attente de l'explication demandée à l'entreprise qui a fourni l'installation. Pourquoi en moins d'un an de fonctionnement il aura été nécessaire de remplacer 2 têtes émettrices et 2 pompes doseuse de chlore pour un coût de plus de 2 100 € ?
Forage des Fourniels	Dispositif de traitement au chlore inopérant. Cause présumée désamorçage chronique de la pompe à chlore suite à faible fonctionnement du système vu le peu de consommation d'eau sur le réseau des Fourniels	Étude demandée au bureau d'études ayant dirigé les travaux et à l'entreprise ayant fourni et installé le système afin de proposer une solution qui fonctionne	En attente de fonctionnement traitement manuel par l'employé communal comme avant la mise en place du système automatique	Attente solution au problème constaté	
Réservoir de Bouslégure	Suite à la modification sans raison des canalisations dans la chambre des vannes du réservoir, il n'y a plus de distribution d'eau à partir du réservoir vers les maisons de Bouslégure et à toutes celles situées avant le réservoir ni au réseau Incendie de Bouslégure	Demande d'explications au bureau d'études ayant dirigé les travaux et à l'entreprise ayant modifiée les conduites. Aucune justification n'a pu être donnée ni sur les raisons ni sur celui qui a commandé ces modifications pour un coût d'environ 4000 €	Demande de rétablissement de la situation initiale afin d'avoir très vite le réseau incendie réalimenté par le réservoir.	Coût prévisible 3 500 €	La modification ayant été validée et réceptionnée par la municipalité précédente le bureau d'études et l'entreprise refusent de prendre en charge financièrement ce retour à la normale.
Réservoir de Bouslégure	Dispositif de traitement au chlore inopérant. Cause présumée désamorçage chronique de la pompe à chlore suite à faible fonctionnement du système vu le peu de consommation d'eau sur le réseau de Sauzet seul hameau à être desservi aujourd'hui par le réservoir de Bouslégure	Étude demandée au bureau d'études ayant dirigé les travaux et à l'entreprise ayant fourni et installé le système afin de proposer une solution qui fonctionne	En attente de fonctionnement traitement de l'eau manuellement par Didier comme avant la mise en place du système automatique	Attente solution au problème constaté	
Réservoir de La Rouvière	Dispositif de traitement de l'eau par UV inopérant. Durée de vie de la lampe UV et de sa commande très courte. Appareillage mis en place n'est pas sur la liste des appareils agréés par l'Agence Régionale de Santé (ARS)	Remplacement des composants HS. Visite sur place d'un expert en dispositif UV. Étude demandée au bureau d'études ayant dirigé les travaux et à l'entreprise ayant fourni et installé le système afin de proposer une solution qui fonctionne durablement	Attente des composants HS commandés Dispositif de traitement inopérant.	Réparation immédiate : 350 € Réparation définitive 3 000 € si possibilité de conserver l'appareil non agréé ou 9 000 € pour le remplacement par un appareil imposé par ARS	
Source de Liroumas	Décision d'abandonner la source prise en Conseil Municipal au motif selon André Alègre que son débit est minime et le coût de régularisation très élevé	Conserver la source et relancer la procédure de régularisation et protection du captage de Liroumas	Délibération prise le 16 juin 2016. Procédure à engager avec ARS, CD30 et Agence de l'eau		

Cette section vous informe sur les événements passés et à venir sur la commune.



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Afin de finaliser la procédure de Déclaration d'Utilité Publique de nos ressources en eau l'enquête publique concernant les captages du Mas de Bourguet et le forage d'Aigues Vive pour la Rouvière est ouverte à tous les habitants du lundi 20 juin au jeudi 21 juillet 2016. Les documents relatifs à cette enquête sont disponibles pour consultation à la Mairie et enregistrement des remarques éventuelles. Tous les propriétaires des terrains concernés par les périmètres de protection ont été avisés.



TRAVAUX REALISES

Financés par un reliquat d'aides reçues plusieurs passages du revêtement de la chaussée du chemin du Pouget vers la Fage ont été aménagés en béton fibré.

Lancés en 2008 les travaux d'aménagement de la montée au cimetière communal offrent dorénavant un accès amélioré aux véhicules et un joli départ pour des balades vers le Mas de Bourguet. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réalisation.

SPECTACLES

Dans le cadre Total Festum, le concert gratuit du quintet Pife canto du 11 juin a rencontré un vif succès.

Mais c'est la fête de la musique organisée par l'association Culture et Patrimoine qui a rassemblé le 25 juin de 19h à 1h du matin plus d'une centaine de participants. Au menu : moules frites et boissons accompagné du groupe « C'est t'et ça » animé par André Canard et de nombreux musiciens amateurs et professionnels.

Le spectacle burlesque « Hamlet en 30 minutes » du 2 juillet sous le platane dans la cour de la Mairie a fait salle comble.

Enfin, le dimanche 17 juillet à 20h30 venez nombreux assister au concert donné par « les trompettes de Lyon » où les notes de musique remplacent les mots.

MANIFESTATION

A l'occasion de la célébration de la fête nationale, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population à la mairie à 11h. A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert à l'assistance. De plus, la mairie offrira aux élèves entrant en 6^{ème} et à ceux ayant réussi le brevet un cadeau.

ETAT CIVIL

Le 25 juin Philippe DESHONS a célébré l'union de Maeva Valérie Caroline DESHONS avec Mathieu Jean-Paul MUOLLO.

Le 15 juillet mariage de Nathalie FOURMAND avec Jean Martin DELORME.

INTERNET : adresses de messagerie et site communal

communecros@wanadoo.fr pour contacter la Mairie par courriel mais aussi pour recevoir per mail **lou Crousén** en version dématérialisée

elus-de-cros@orange.fr pour communiquer à tout moment aux conseillers municipaux une information nécessitant une réaction rapide

cros-cevennes.fr pour vous informer et trouver des renseignements sur la vie à Cros

Ouverture de la mairie : Lundi de 14h à 18h et jeudi de 15h à 19h

Tel. : 04 66 77 24 70 Fax : 09 64 00 21 88